



## *Ville de Lac-Sergent*

1525, chemin du Club-Nautique  
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0  
Courriel : lac-sergent@deryste.com  
Site internet : www.villelacsergent.com  
Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

# AVIS DE PROMULGATION

Règlements no 370-19

1. Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2019, le règlement suivant :
  - Règlement no 370-19 afin d'établir les normes de mise à l'eau des embarcations et d'utilisation des rampes publiques ou privées de mise à l'eau et abrogeant le Règlement no 314-18.
2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

**Josée Brouillette**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Donné à Lac Sergent, le 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2019.**

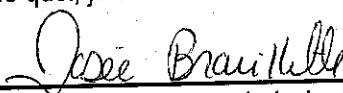
Josée Brouillette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### **Certificat de publication**

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 17 avril 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2019.

  
Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

---